



**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE CONJONCTURE**

SUIVI DE LA CONJONCTURE FINANCIERE ET BANCAIRE

N° 120 – Septembre 2004

- MAYOTTE -

Sommaire

	<i>Pages</i>
Synthèse.....	3
1. L'évolution financière.....	5
<i>1.1 L'enquête auprès des Etablissements de Crédit à Mayotte.....</i>	6
<i>1.2 Les actifs financiers de la clientèle non financière.....</i>	8
1.2.1 Ensemble des actifs financiers.....	8
1.2.2 Ensemble des dépôts.....	10
1.2.3 Dépôts à vue.....	12
1.2.4 Placements liquides ou à court terme.....	14
1.2.5 Epargne à long terme.....	16
<i>1.3 Les passifs financiers de la clientèle non financière.....</i>	18
1.3.1 Ensemble des concours consentis.....	18
1.3.2 Concours consentis par les Etablissements de Crédits locaux.....	20
1.3.3 Concours consentis par les Etablissements de Crédits non installés localement...	22
<i>1.4 La position extérieure nette du système bancaire local.....</i>	24
2. Rappel des taux.....	25
<i>2.1 Taux du marché.....</i>	26
2.1.1 Taux du marché monétaire et obligataire.....	26
2.1.2 Taux de base bancaire.....	27
<i>2.2 Taux d'Intérêt légal.....</i>	27
<i>2.3 Taux de l'usure.....</i>	28
2.3.1 Crédits aux particuliers.....	28
2.3.2 Crédits aux entreprises.....	28
3. Monnaie Fiduciaire.....	29
<i>3.1 Emission de billets en euros.....</i>	30
<i>3.2 Emission de pièces en euros.....</i>	31

Synthèse

L'activité bancaire et financière à fin mars 2004, a été marquée, à Mayotte, par la baisse de la quasi-totalité des agrégats monétaires, notamment les actifs financiers.

Depuis la mise en circulation de l'euro, en janvier 2002, **les émissions nettes** d'euros dans la Collectivité départementale de Mayotte ont atteint 92,0 millions d'euros en valeur à la fin juin 2004, dont 1,3 million d'euros en pièces, soit environ 574 euros par habitant. La coupure de 50 euros se maintient en tant que coupure centrale de la place. En effet, le billet de 50 euros représente désormais 59,5 % des émissions nettes en volume, précédant ainsi la coupure de 20 euros (14,5 % des émissions nettes en volume). L'utilisation majoritaire de ces deux coupures tiendrait à différents facteurs comme la persistance d'une économie informelle importante, l'utilisation du numéraire comme moyen de transfert et la sous-bancarisation de la population locale.

Au 30 juin 2004, l'examen du **fichier central des chèques impayés** fait apparaître une légère baisse de 2,1 % du nombre d'interdits bancaires par rapport au mois de mai avec 1 514 interdits dénombrés. En glissement annuel, on observe une baisse de 1,6 % (1 539 personnes étaient en interdiction bancaire en juin 2003). Les interdits sont répartis entre 78 personnes morales (+ 8,3 % en glissement annuel) et 1 436 personnes physiques (- 2,1 % sur la même période). Parallèlement, on recense à la fin du mois de juin 2004, 259 retraits de cartes bancaires, soit une hausse de 7,5 % par rapport à fin mars et une forte augmentation en glissement annuel (+ 86,3 %). Enfin, le nombre d'incidents de paiement par chèque, qui s'élevait à 9 879 au 31 mars 2004 est passé à 9 752 en juin, régressant ainsi en un trimestre de 1,3 % et de 3,8% sur un an.

Selon **l'enquête trimestrielle de conjoncture financière et bancaire** du second trimestre 2004, les soldes d'opinions recueillis auprès des dirigeants des établissements de crédit font ressortir que la collecte de dépôts et l'octroi de crédit sont en hausse. Le financement de l'habitat des particuliers et de l'exploitation des entreprises qui enregistrent une baisse à la fin du second trimestre 2004, devrait être orienté à la hausse le prochain trimestre. La production de crédits à la consommation, qui était bien orientée en 2003, a progressé lentement au cours du premier semestre. Par contre, les crédits d'équipements des entreprises enregistrent une forte accélération au second trimestre.

A fin mars 2004, **l'ensemble des actifs financiers** de la clientèle non financière régresse de 6,3 % en glissement annuel et de 2,2 % par rapport au trimestre précédent. Ces actifs sont détenus à plus de 33,5 % par les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels), dont l'encours augmente de 19,5 % sur un an, et à 29,7 % par les particuliers, dont l'encours s'est rétracté de + 15,6 % sur la même période.

Au 31 mars 2004, **l'ensemble des dépôts** des établissements de crédit et assimilés de la place, qui représentent 90,5 % de l'ensemble des actifs financiers, s'élevaient à 190,2 millions d'euros, en hausse de 6,5 % en glissement annuel. Sur un trimestre l'ensemble des dépôts a enregistré une baisse de 2,9 % (contre + 7,9 % entre septembre et décembre 2003).

Les dépôts à vue qui représentent 53,2 % de l'ensemble des dépôts, enregistrent une forte croissance de + 47,7 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 101,3 millions d'euros. A titre comparatif, le taux de croissance annuel des dépôts à vue enregistré en métropole sur l'année 2003 s'établit à + 10,6 %.

Les placements liquides ou à court terme, qui représentent 46,8 % de l'ensemble des dépôts, ont régressé de 19,2 % en un an et de 3,5 % en trois mois, s'établissant ainsi à 88,9 millions d'euros. Ils sont constitués à près de 54,5 % de dépôts à terme qui diminuent de 2 % sur un an (contre - 21,8 % en métropole). Les comptes sur livrets qui représentent 30,1 % des placements liquides, régressent de 5,0 % sur un an (+ 7,2 % en métropole).

L'épargne à long terme a enregistré une baisse significative, soit - 56,3 % en un an, s'établissant ainsi à 20,0 millions d'euros. L'encours des portefeuilles-titres qui concentrent près de 68,7 % de l'épargne à long terme régresse sensiblement en glissement annuel (- 62,6 %, contre + 26,1 % en mars 2003).

A fin mars 2003, **l'ensemble des passifs financiers** de la clientèle non financière des établissements de crédit s'élevait à 324,1 millions d'euros, dont 55,8 % pour les établissements locaux, en légère hausse de 0,4 % sur un an. Les prêts aux entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) qui sont en légère progression de 0,6 % en rythme annuel (soit 0,9 million d'euros supplémentaires), représentent 50,0% du total des concours consentis par le système bancaire.

Les prêts octroyés aux ménages, constitués essentiellement de crédits à l'habitat et représentant 26,8 % du total des crédits, se sont accrus moins rapidement que l'an dernier (+ 5,5 % contre + 6,5 % ; soit 4,5 millions d'euros supplémentaires). En terme de sinistralité, la qualité globale du portefeuille des établissements de crédit s'est améliorée à fin mars 2004. En effet, le taux de créances douteuses a diminué de 20,1 % sur un an.

Au 31 mars 2004, **l'encours de crédits accordés par les établissements de la place** qui s'établit à 180,9 millions d'euros, est en décélération (+ 6,3 % en un an contre + 23,0 % l'année antérieure). Les crédits à l'équipement (36,1 %), les crédits de trésorerie (28,0 %) et les crédits à l'habitat (21,9 %) demeurent les trois principales catégories de concours à l'économie. En outre, il convient de noter la poursuite du ralentissement de la croissance des crédits à l'équipement (+ 6,3 % contre + 17,0 % l'année précédente), des crédits de trésorerie (+ 17,1 % contre + 31,8 % l'année antérieure) et des crédits à l'habitat (+ 19,0 % contre + 21,0 %).

Quant aux **établissements de crédit situés hors zone d'émission**, leurs encours continuent de diminuer. Ces prêts s'établissent à 143,2 millions d'euros au 31 mars 2004, en recul de 6,1 % en glissement annuel, et en baisse de 0,7 % par rapport au trimestre précédent. Le recul de l'ensemble des concours accordés par les établissements de crédit non installés localement a concerné principalement les prêts octroyés aux « autres agents et clientèle diverse », en recul de 7,3 % après - 12,6 % un an auparavant (soit 6,1 millions d'euros en moins). Les crédits octroyés aux sociétés non financières ont pour leur part diminué de 4,7 % (contre - 3,3 % un an plus tôt).

1. L'évolution financière

Remarque Liminaire :

La situation monétaire de Mayotte est établie à partir des documents remis par l'ensemble des établissements de crédit et le Trésor Public. Cependant, les statistiques monétaires d'un établissement de crédit arrêtées au 31 décembre 2003 ont été reproduites au 30 juin 2004. Par conséquent, les évolutions présentées dans les pages suivantes ne sont qu'indicatives.

1. L'évolution financière

1.1 L'enquête auprès des Etablissements de Crédit à Mayotte

Selon les dirigeants des établissements de crédit interrogés par l'IEDOM, la collecte des dépôts dans son ensemble est toujours orientée à la hausse à fin septembre 2004, et cette évolution devrait se poursuivre au cours du quatrième trimestre 2004.

Seul, la production de crédit d'équipement des entreprises continue de progresser au troisième trimestre 2004 et devrait rester bien orientée durant le quatrième trimestre 2004. Le financement de l'habitat et la production de crédits à la consommation des particuliers qui enregistrent une baisse à la fin du troisième trimestre 2004, devraient être orientés à la hausse le prochain trimestre. Par ailleurs, la production de crédits à l'exploitation des entreprises est toujours orientée à la baisse.

En terme de rentabilité, le produit net bancaire et les commissions des établissements de crédit progressent lentement.

Les charges d'exploitation qui continuent de se dégrader par rapport aux trimestres précédents, devraient se stabiliser le prochain trimestre.

Enfin, les établissements de crédit estiment que l'environnement économique devrait être moins dégradé au cours du quatrième trimestre 2004.

	EVOLUTION par rapport au second trimestre 2004	PREVISIONS pour le quatrième trimestre 2004
EFFECTIFS	↘ (- 8,13 %)	↗ (+ 10,44 %)
COMMISSIONS	↗ (+ 71,49 %)	↗ (+ 6,08 %)
PROVISIONS – COÛT DU RISQUE	Dégradation (- 18,57 %)	Stabilité (0,0 %)
CLIMAT SOCIAL	Stabilité (0,0 %)	Stabilité (+ 4,32 %)
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	Dégradation (- 83,85 %)	Dégradation (- 14,34 %)

Méthodologie de l'enquête

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès de l'ensemble des dirigeants des établissements de crédit de la place est réalisée trimestriellement (6 établissements sont concernés).

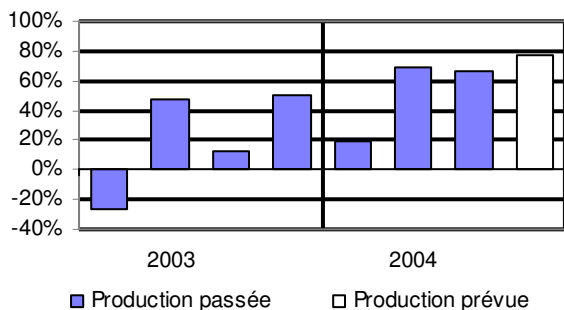
Cette enquête comporte 14 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, des évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux marchés de prêts et des opinions relatives à des situations (PNB, commissions, charges d'exploitations, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question la pondération est effectuée par les encours de crédit ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des informateurs qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des informateurs jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

1. L'évolution financière

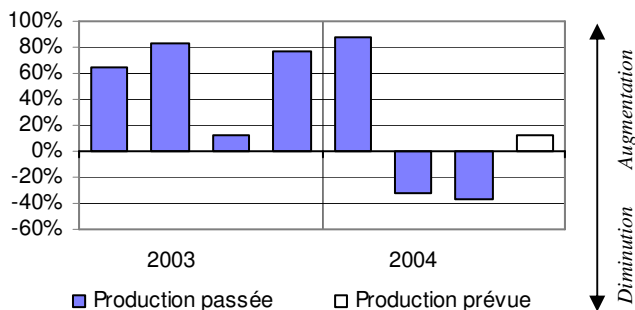
Résultat de l'enquête auprès des Etablissements de Crédit

Soldes d'opinions des dirigeants au 30 septembre 2004¹

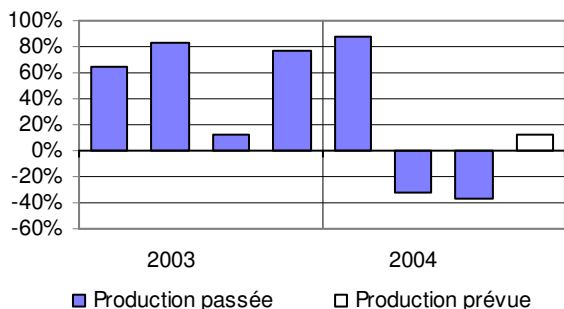
Production des crédits d'équipement des entreprises
(Soldes d'opinions bruts)



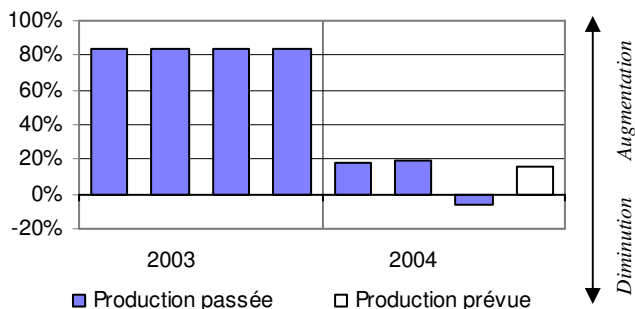
Production des crédits d'exploitation des entreprises
(Soldes d'opinions bruts)



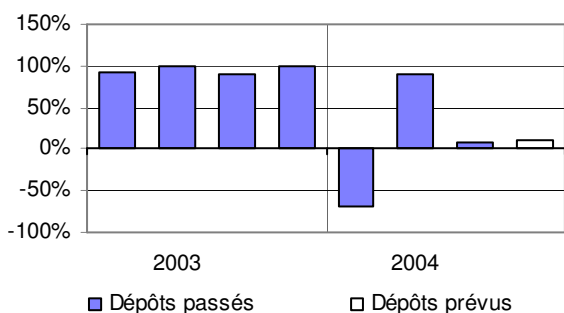
Production des crédits à l'habitat des particuliers
(Soldes d'opinions bruts)



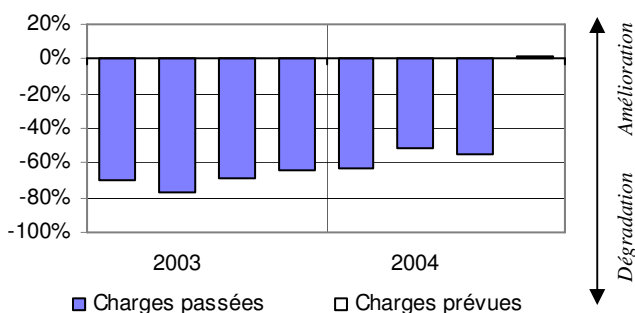
Production des crédits à la consommation des particuliers
(Soldes d'opinions bruts)



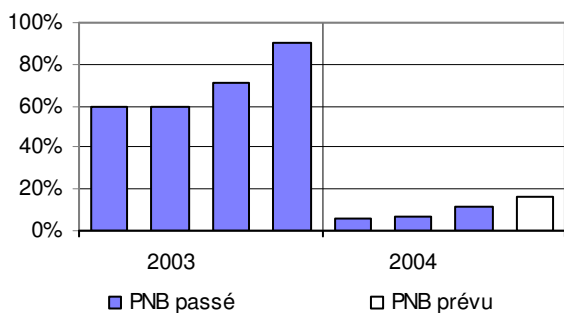
Dépôts (Soldes d'opinions bruts)



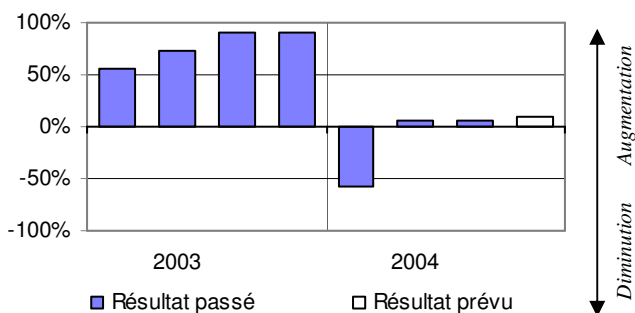
Charges d'exploitation (Soldes d'opinions bruts)



Produit net bancaire (Soldes d'opinions bruts)



Résultat (Soldes d'opinions bruts)



¹ BFC, BR, BRED BP, CRCAMR, SOFIDER, SOREFI.

1. L'évolution financière

1.2 Les actifs financiers de la clientèle non financière

1.2.1 Ensemble des actifs financiers

A Mayotte, les actifs financiers incluent : les dépôts à vue, les placements liquides ou à court terme, et l'épargne à long terme.

Au 30 juin 2004, le total des actifs financiers recensés dans la Collectivité Départementale de Mayotte s'élève à 213,4 millions d'euros, en baisse de 15,9 % sur un an après + 26,3% l'année précédente. Par contre, entre mars et juin 2004, cet encours enregistre une légère augmentation de 1,6 % (contre - 2,2 % entre décembre et mars 2004).

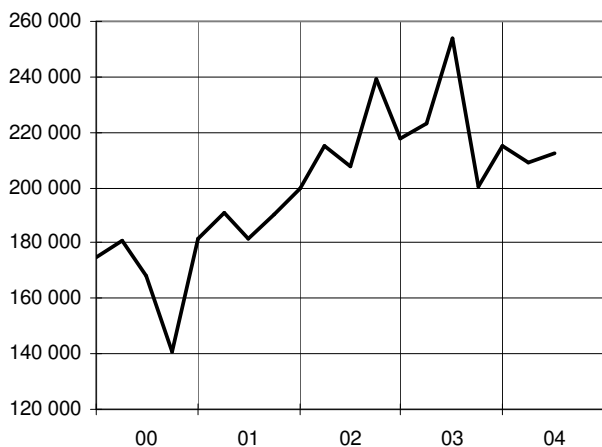
Sur un an, cette diminution est imputable aux autres agents et clientèle diverse (- 15,7 % ; soit 14,8 millions d'euros en moins) et aux particuliers (- 21,5 % en glissement annuel ; soit 17,5 millions d'euros). Les actifs des entreprises sont également en baisse (-10,4 % en rythme annuel ; soit 8,1 millions d'euros supplémentaires).

Les dépôts à vue qui représentent la principale catégorie d'actifs (48,1 % du total), ont fortement progressé en un an (+ 25,8% en rythme annuel, soit 21 millions d'euros supplémentaires ; après + 23,0 % l'année précédente). Par contre, l'encours des placements liquides ou à court terme et des placements longs est orienté à la baisse, respectivement - 27,5 % et - 56,1 %.

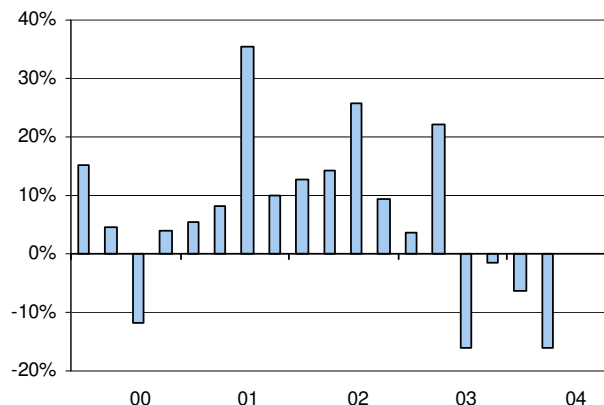
Evolution des actifs financiers

Ensemble des actifs financiers

en milliers d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel



1. L'évolution financière

Répartition des actifs financiers par catégorie de placement

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Placements à long terme	Total
Montant en millions d'euros				
Au 30 juin 2004	102,5	89,3	21,5	213,4
Part en pourcentage	48,1%	41,9%	10,1%	100,0%
Au 30 juin 2003				
Part en pourcentage	32,1%	48,6%	19,3%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Placements à long terme	Total
Variation 2004 / 2003				
- Montant en millions d'euros	21,0	-34,0	-27,5	-40,4
- En pourcentage	25,8%	-27,5%	-56,1%	-15,9%
Variation 2003 / 2002				
- Montant en millions d'euros	15,2	20,9	16,8	52,9
- En pourcentage	23,0%	20,4%	52,1%	26,3%

Répartition des actifs financiers par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2004	63,9	10,9	58,9	79,6	213,4
Part en pourcentage	29,9%	5,1%	27,6%	37,3%	100,0%
Au 30 juin 2003					
Part en pourcentage	32,1%	3,9%	26,8%	37,2%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	-17,5	1,1	-9,2	-14,8	-40,4
- En pourcentage	-21,5%	11,4%	-13,5%	-15,7%	-15,9%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	26,7	3,0	17,5	5,8	52,9
- En pourcentage	48,8%	43,3%	34,5%	6,6%	26,3%

1. L'évolution financière

1.2.2 Ensemble des dépôts

Les montants des différents éléments constitutifs des dépôts sont répartis en fonction de la nature des opérations : les dépôts à vue, et les placements liquides ou à court terme. Au 30 juin 2004, l'ensemble des encours des dépôts des résidents mahorais (et des non résidents) s'élève à 191,9 millions d'euros, en baisse de 6,3 % en glissement annuel (contre + 21,4 % l'année précédente). Par contre, sur le dernier trimestre l'ensemble des dépôts a enregistré une légère hausse de 0,9 % (contre - 2,9 % entre décembre et mars 2004).

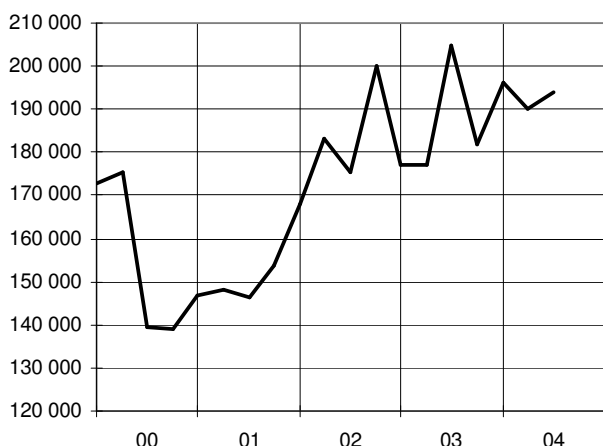
Les dépôts des entreprises s'effritent de 9,7 % en un an (soit - 7,4 millions d'euros) et ceux des particuliers régressent de 22,4 % en glissement annuel (contre + 42,3 % un an auparavant).

Au 30 juin 2004, les placements liquides ou à court terme ne représentent plus que 46,6 % de l'ensemble des dépôts (contre 60,2 % un an auparavant).

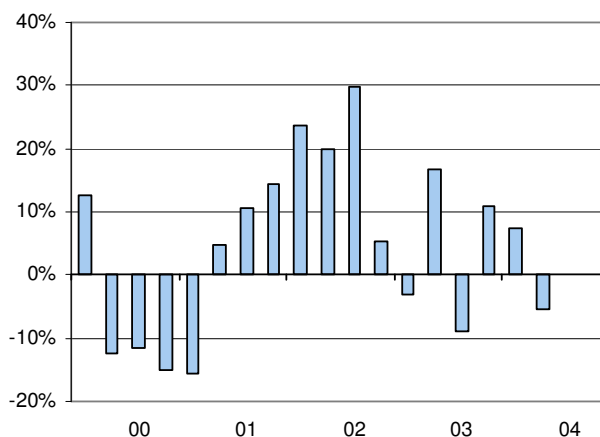
Evolution des dépôts

Ensemble des dépôts

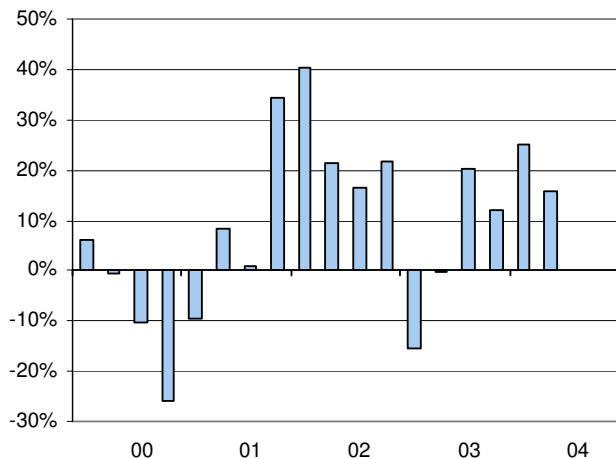
en milliers d'euros



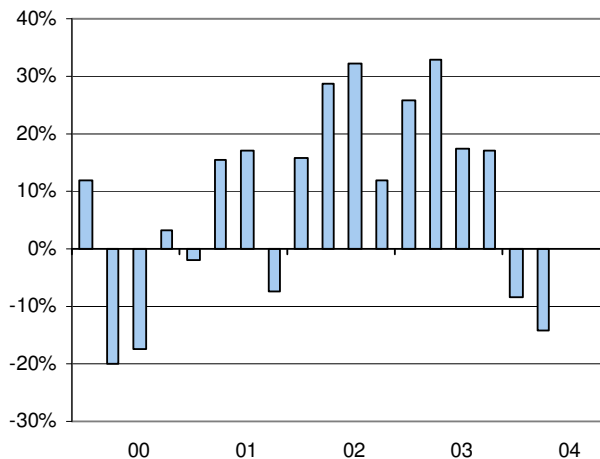
Variations trimestrielles en glissement annuel



Variation annuelle des dépôts des entreprises



Variation annuelle des dépôts des particuliers



1. L'évolution financière

Répartition des dépôts par nature

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Total
Montant en millions d'euros			
Au 30 juin 2004	102,5	89,3	191,9
Part en pourcentage	53,4%	46,6%	100,0%
Au 30 juin 2003			
Part en pourcentage	39,8%	60,2%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Total
Variation 2004 / 2003			
- Montant en millions d'euros	21,0	-34,0	-12,9
- En pourcentage	25,8%	-27,5%	-6,3%
Variation 2003 / 2002			
- Montant en millions d'euros	15,2	20,9	36,1
- En pourcentage	23,0%	20,4%	21,4%

Répartition des dépôts par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2004	56,7	10,3	58,8	66,1	191,9
Part en pourcentage	29,5%	5,4%	30,7%	34,4%	100,0%
Au 30 juin 2003					
Part en pourcentage	35,7%	4,1%	33,3%	27,0%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	-16,4	1,9	-9,3	10,8	-12,9
- En pourcentage	-22,4%	23,0%	-13,6%	19,6%	-6,3%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	21,7	1,5	17,5	-4,5	36,1
- En pourcentage	42,3%	21,9%	34,5%	-7,6%	21,4%

1. L'évolution financière

1.2.3 Dépôts à vue

Au 30 juin 2004, l'encours des dépôts à vue s'élève à 102,5 millions d'euros, en hausse de 25,8 % sur un an après + 23,0 % l'année précédente. Néanmoins, il est intéressant de constater qu'après un trimestre à la baisse (- 2,4 % entre décembre et mars 2004), les dépôts à vue se sont stabilisés (+ 1,2 % entre mars et juin 2004).

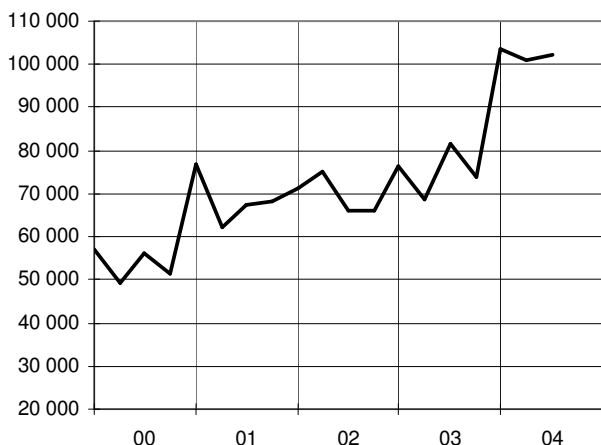
L'accroissement annuel constaté est toujours imputable aux sociétés non financières et aux « autres agents et clientèle diverse », soit respectivement + 76,7 % (20,9 millions d'euros supplémentaires) et + 94,3 % (soit 11,8 millions d'euros en plus). Les dépôts à vue des entrepreneurs individuels progressent pour leur part de + 29,6 % soit 1,8 million d'euros.

Au 30 juin 2004, les dépôts à vue représentaient 53,4 % de l'ensemble des dépôts.

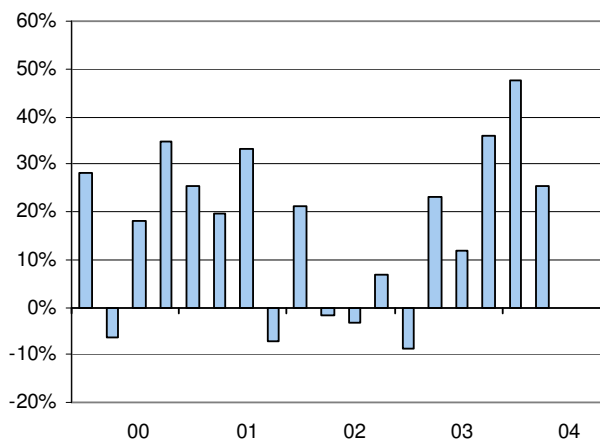
Evolution des dépôts à vue

Ensemble des dépôts à vue

en milliers d'euros

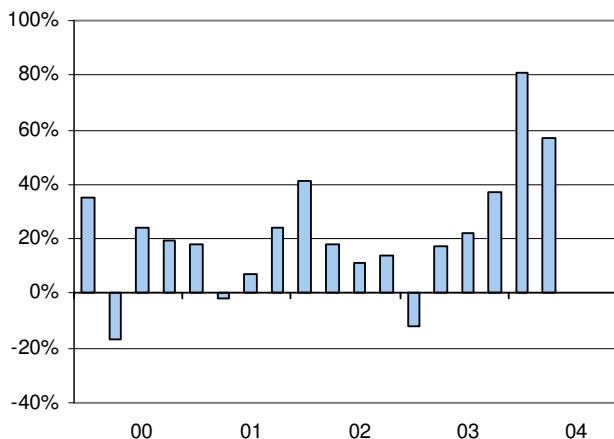


Variations trimestrielles en glissement annuel

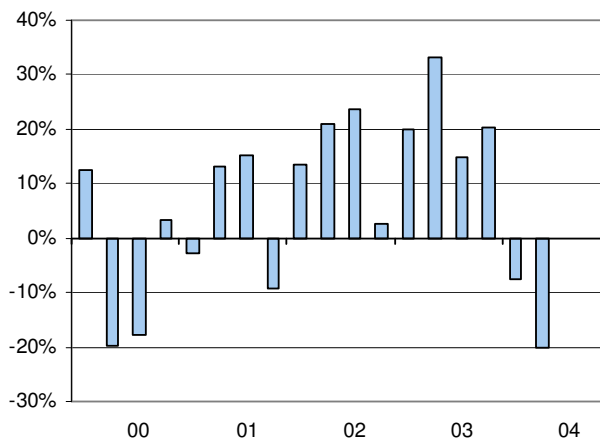


Variations des encours des dépôts à vue en glissement annuel

des entreprises



des particuliers



1. L'évolution financière

Répartition des dépôts à vue par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2004	22,2	7,9	48,1	24,4	102,5
Part en pourcentage	21,6%	7,7%	46,9%	23,8%	100,0%
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2003	35,6	6,1	27,2	12,6	81,5
Part en pourcentage	43,7%	7,5%	33,4%	15,4%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	-13,5	1,8	20,9	11,8	21,0
- En pourcentage	-37,8%	29,6%	76,7%	94,3%	25,8%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	10,5	0,5	4,1	0,2	15,2
- En pourcentage	41,7%	9,0%	17,5%	1,5%	23,0%

1. L'évolution financière

1.2.4 Placements liquides ou à court terme

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets ordinaires, livrets d'épargne populaire et comptes d'épargne logement) et les produits indexés sur le taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôt et OPCVM monétaires).

Au 30 juin 2004, l'encours des placements liquide ou à court terme s'élève à 89,3 millions d'euros, en baisse de 27,5 % en glissement annuel. Par contre, la collecte d'actifs liquides ou à court terme s'est stabilisée au cours du second trimestre 2004 (+ 0,5 % entre mars et juin contre - 3,5 % entre décembre et mars 2004 après - 14,5 % entre septembre et décembre).

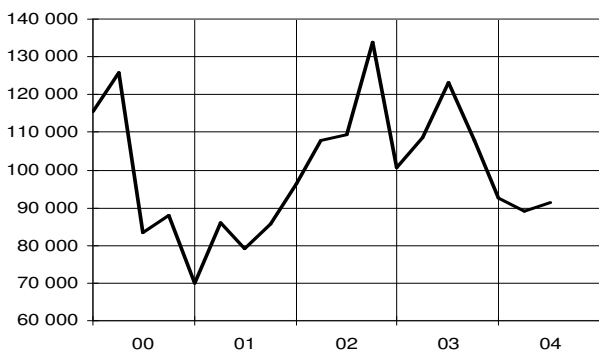
Les placements indexés sur le taux du marché monétaire régressent rapidement (- 33,7 % sur un an et - 0,2 % entre mars et juin 2004). En effet, les dépôts à terme ont diminué de 14,6 millions d'euros (- 23,3 %) en un an alors qu'ils constituent le principal produit des placements liquides (53,9 % du total).

Comme les placements indexés, les encours des comptes sur livret et des comptes d'épargne logement diminuent de 8,7 % en un an. Néanmoins, l'encours des livrets ordinaires s'accroît de près d'un million d'euros (soit 3,7 % en un an).

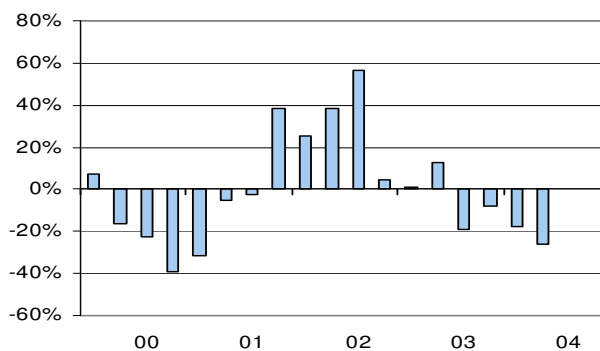
Evolution des placements liquides ou à court terme

Ensemble des placements liquides ou à court terme

en milliers d'euros

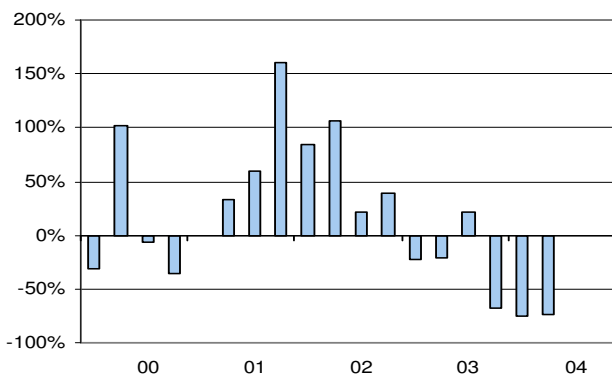


Variations trimestrielles en glissement annuel

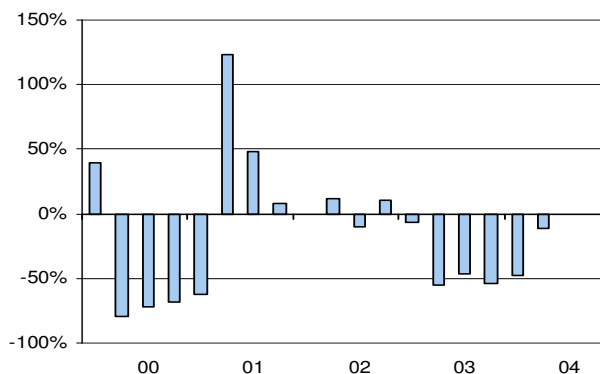


Variations des encours des dépôts à terme en glissement annuel

des entreprises



des particuliers



1. L'évolution financière

Répartition des placements liquides / à court terme par catégorie de placement

	Comptes sur livrets	Comptes d'épargne-logement	Dépôts à terme	Bons de caisse	Certificats de dépôt	OPCVM monétaires	Total
Montant en millions d'euros							
Au 30 juin 2004	27,1	1,2	48,2	6,6	5,7	0,6	89,3
Part en pourcentage	30,3%	1,4%	53,9%	7,3%	6,4%	0,7%	100,0%
Montant en millions d'euros							
Au 30 juin 2003	30,1	0,9	62,8	6,7	19,8	2,9	123,3
Part en pourcentage	24,4%	0,7%	50,9%	5,5%	16,1%	2,4%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Comptes sur livrets	Comptes d'épargne-logement	Dépôts à terme	Bons de caisse	Certificats de dépôt	OPCVM monétaires	Total
Variation 2004 / 2003							
- Montant en millions d'euros	-3,0	0,3	-14,6	-0,2	-14,1	-2,3	-34,0
- En pourcentage	-10,1%	37,9%	-23,3%	-2,7%	-71,3%	-79,3%	-27,5%
Variation 2003 / 2002							
- Montant en millions d'euros	8,6	0,6	-0,2	-8,4	17,4	2,9	20,9
- En pourcentage	39,7%	224,2%	-0,3%	-55,6%	726,8%	NS	20,4%

Répartition des placements liquides / à court terme par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2004	34,5	2,3	10,8	41,7	89,3
Part en pourcentage	38,6%	2,6%	12,1%	46,7%	100,0%
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2003	37,4	2,2	40,9	42,7	123,3
Part en pourcentage	30,3%	1,8%	33,2%	34,6%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	-2,9	0,1	-30,2	-1,0	-34,0
- En pourcentage	-7,8%	5,0%	-73,7%	-2,3%	-27,5%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	11,2	1,0	13,4	-4,7	20,9
- En pourcentage	42,8%	80,3%	48,8%	-10,0%	20,4%

1. L'évolution financière

1.2.5 Epargne à long terme

Les statistiques relatives à l'épargne à long terme des agents résidents dans la Collectivité ne sont pas encore exhaustives. En effet, les chiffres présentés ci-après n'incluent pas les encours des contrats souscrits auprès des compagnies d'assurances. Les données obtenues permettent néanmoins d'estimer les montants investis par les résidents de Mayotte en placements à long terme.

Au 30 juin 2004, l'encours d'épargne à long terme s'élève à 21,5 millions d'euros, en forte baisse de 56,1 % sur un an. Cette baisse significative est imputable aux « portefeuilles-titres » (- 63,8 % en glissement annuel). Par contre en variation trimestrielle, l'encours progresse de 7,5 %.

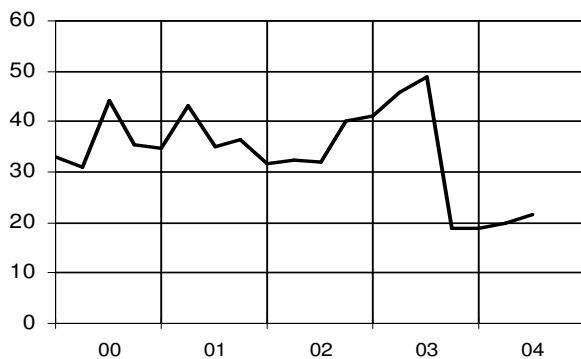
Au 30 juin 2004, les particuliers et les « autres agents » se répartissent l'épargne à long terme (soit respectivement 33,5 % et 62,9 %).

Les plans d'épargne logement (PEL) et les plans d'épargne populaire (PEP) qui concentrent un tiers de l'épargne à long terme progressent de 16,1 % entre mars et juin 2004. Pour l'instant, les droits associés à ces produits (prime d'Etat et bonification d'intérêts) ne sont pas encore applicables à Mayotte. Toutefois, il convient de préciser qu'une nouvelle ordonnance (n° 2004-937) a été signée le 2 septembre 2004 portant extension à Mayotte du régime de l'épargne-logement mais qu'elle n'ont pas d'effet rétroactif pour les plans ouverts antérieurement.

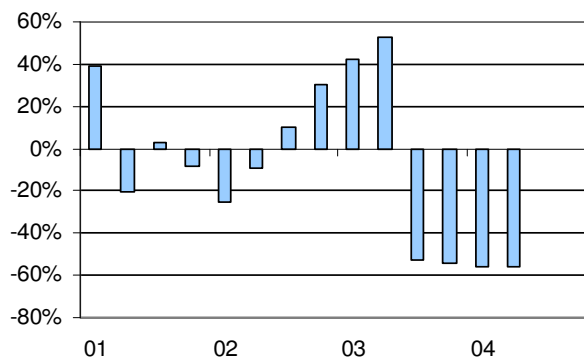
Evolution de l'épargne à long terme

Ensemble de l'épargne à long terme

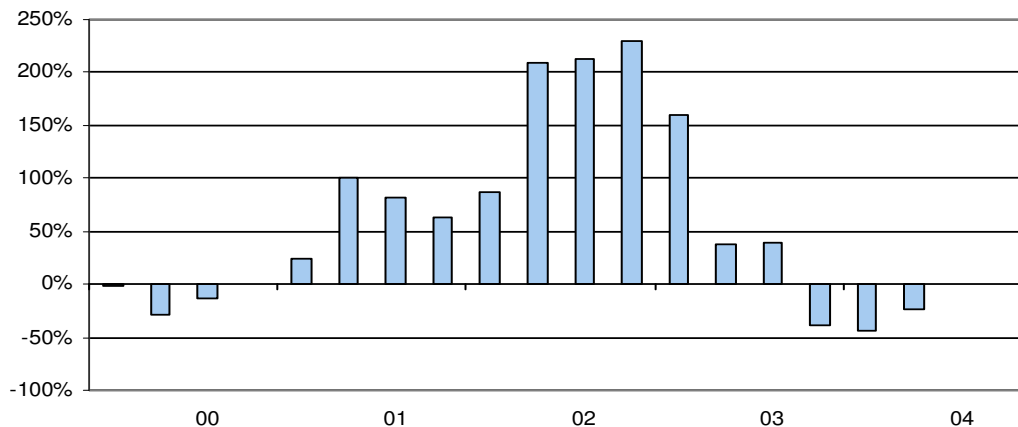
en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel



Variations trimestrielles des PEL-PEP en glissement annuel



1. L'évolution financière

Répartition de l'épargne à long terme par catégorie de placement

	Portefeuille-titres (actions et obligations)	OPCVM titres (non monétaires)	Plans d'épargne- logement et plans d'épargne populaire	Autres actifs	Total
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2004	14,3	0,0	7,2	NS	21,5
Part en pourcentage	66,6%	–	33,4%	NS	100,0%
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2003	39,5	1,1	8,3	NS	49,0
Part en pourcentage	80,7%	2,2%	16,9%	0,1%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Portefeuille-titres (actions et obligations)	OPCVM titres (non monétaires)	Plans d'épargne- logement et plans d'épargne populaire	Autres actifs	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	-25,2	-1,1	-1,1	NS	-27,5
- En pourcentage	-63,8%	-100,0%	-13,4%	-95,8%	-56,1%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	10,7	1,0	5,1	NS	16,8
- En pourcentage	37,0%	NS	155,7%	NS	52,1%

Répartition de l'épargne à long terme par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2004	7,2	0,7	0,1	13,5	21,5
Part en pourcentage	33,5%	3,1%	0,5%	62,9%	100,0%
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2003	8,3	1,5	0,0	39,2	49,0
Part en pourcentage	16,9%	3,0%	–	80,1%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'euros	-1,1	-0,8	0,1	-25,7	-27,5
- En pourcentage	-13,2%	-54,7%	NS	-65,5%	-56,1%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'euros	5,0	1,5	–	10,4	16,8
- En pourcentage	148,6%	NS	–	35,9%	52,1%

1. L'évolution financière

1.3 Les passifs financiers de la clientèle non financière

Cette partie analyse d'abord l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés, puis distingue les concours consentis par les établissements locaux et ceux consentis par les établissements non installés localement.

1.3.1 Ensemble des concours consentis

Depuis le troisième trimestre 2003, le marché du crédit à Mayotte s'est stabilisé (- 0,4 % entre mars et juin contre + 0,4 % entre décembre et mars 2004 après + 0,1 % entre septembre et décembre). Les concours totaux accordés par l'ensemble des établissements de crédit s'établissent à 322,7 millions d'euros à fin juin 2004.

A fin juin 2004, les crédits accordés aux ménages qui s'élèvent à 78,9 millions d'euros, s'inscrivent en hausse (+ 30,2 % en glissement annuel et + 4,1 % entre mars et juin). Cette augmentation est essentiellement imputable aux financements à la consommation (+ 5,1 % entre mars et juin 2004 et + 35,8 % sur un an) et aux crédits immobiliers (+ 3,5 % entre mars et juin 2004 et + 25,9 % en glissement annuel) des particuliers.

Au 30 juin 2004, l'encours des entreprises s'élève à 164,2 millions d'euros, en hausse de 4,6 % en glissement annuel. Par ailleurs, après une baisse de 1,3 % entre décembre et mars 2004, les concours aux entreprises enregistrent une légère augmentation de 1,4 % entre mars et juin 2004.

Enfin, les concours aux autres agents économiques qui s'élèvent à 79,6 millions, diminuent de 7,8 % entre mars et juin (contre + 1,3 % entre décembre et mars 2004).

La part de chaque catégorie de crédit dans les encours totaux consentis était au 30 juin 2004 de : 33,4 % pour les crédits à l'équipement, suivis des crédits à l'habitat (20,5 %) et des crédits de trésorerie (16,6 %).

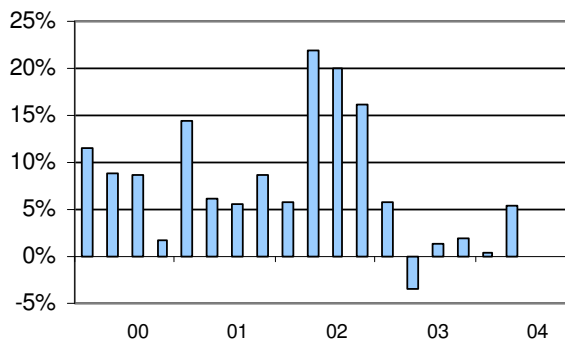
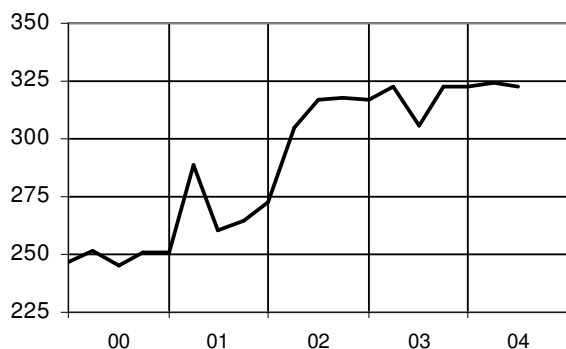
En outre, il convient de préciser que les créances douteuses brutes ont fortement augmenté en un an (soit 37,5 millions d'euros).

Evolution des concours consentis par les établissements de crédit

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit

en millions d'euros

Variations trimestrielles en glissement annuel



1. L'évolution financière

Concours consentis par les établissements de crédit par catégorie de crédit

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros								
Au 30 juin 2004	53,6	4,1	107,6	66,1	41,8	46,8	2,7	322,7
Part en pourcentage	16,6%	1,3%	33,4%	20,5%	12,9%	14,5%	0,8%	100,0%
Au 30 juin 2003								
Au 30 juin 2003	41,2	3,7	123,0	83,0	4,2	48,2	2,6	306,0
Part en pourcentage	13,5%	1,2%	40,2%	27,1%	1,4%	15,7%	0,9%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'euros	12,3	0,4	-15,4	-16,9	37,5	-1,4	NS	16,7
- En pourcentage	30,0%	10,8%	-12,5%	-20,3%	887,6%	-2,9%	1,3%	5,5%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'euros	4,5	-0,6	-6,5	4,5	-4,3	-9,7	0,8	-11,2
- En pourcentage	12,3%	-13,0%	-5,0%	5,7%	-50,2%	-16,7%	42,1%	-3,5%

Concours consentis par les établissements de crédit par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2004	78,9	21,0	143,2	79,6	322,7
Part en pourcentage	24,5%	6,5%	44,4%	24,7%	100,0%
Au 30 juin 2003					
Au 30 juin 2003	60,6	13,8	143,2	88,5	306,0
Part en pourcentage	19,8%	4,5%	46,8%	28,9%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'euros	18,3	7,2	NS	-8,9	16,7
- En pourcentage	30,2%	52,4%	NS	-10,0%	5,5%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'euros	4,8	2,7	-11,6	-7,2	-11,2
- En pourcentage	8,7%	24,6%	-7,5%	-7,5%	-3,5%

1. L'évolution financière

1.3.2 Concours consentis par les Etablissements de Crédit locaux

Au 30 juin 2004, le total des passifs financiers distribués par les établissements de crédit locaux s'élevait à 184,2 millions d'euros, en forte hausse de 17,5 % en glissement annuel après + 0,1 % l'année précédente. Après une diminution de la demande au second trimestre de l'année 2003, l'encours des crédits accordés par le réseau bancaire local confirme la reprise entamée au cours du troisième trimestre 2003, avec un rythme de progression régulier (+ 1,8 % entre mars et juin après + 1,3 % entre décembre et mars).

Comme les trimestres précédent, les entreprises sont bénéficiaires de plus de la moitié du montant total des crédits accordés au 30 juin 2004, devant les particuliers dont la part s'élève à 42,8 % (contre 38,6 % fin juin 2003) et les autres agents et la clientèle diverse (4,6 %).

Le marché du financement de l'habitat est en pleine expansion avec une variation de + 15,8 % en glissement annuel et + 0,3 % entre mars et juin après + 1,3 % entre décembre et mars 2004. Ainsi, les crédits à l'habitat sont le troisième marché des banques locales à Mayotte avec 39,8 millions d'euros d'encours au 30 juin 2004, soit près de 21,6 % du total contre 21,9 % un an auparavant. Par ailleurs, les crédits à l'habitat des particuliers qui s'élèvent à 28,8 millions d'euros, progressent de 26,0 % en un an contre 26,3 % en juin 2003.

Le segment des crédits à l'équipement qui maintient son statut de premier marché des établissements de crédit de la place, affiche une progression à fin juin 2004 (+ 8,2 % en glissement annuel). En outre, il convient de préciser que les crédits à l'équipement des entreprises qui s'élèvent à 62,0 millions d'euros, sont en hausse de 10,0 % en glissement annuel contre 6,3 % précédemment.

Le montant des crédits de trésorerie est en augmentation (30,0 % en glissement annuel) et s'établit à 53,6 millions d'euros. A titre d'exemple, il convient de noter qu'entre juin 2003 et juin 2004, l'ensemble des ventes de véhicules neufs a progressé de 17,4 %.

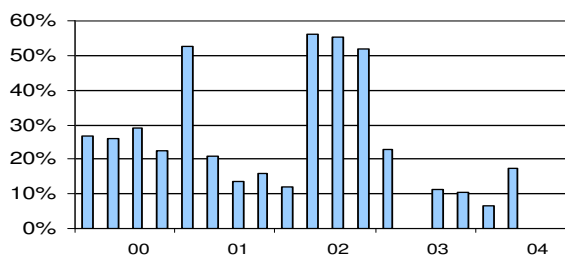
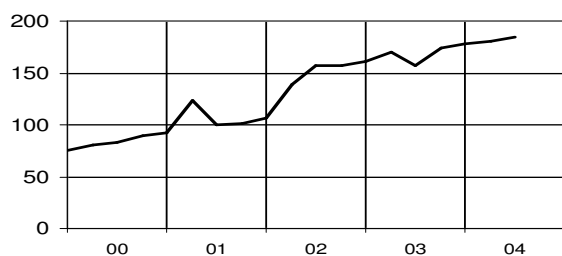
Du côté de la sinistralité, le montant des créances douteuses brutes est en augmentation sur le premier semestre 2004 (10,4 % en rythme annuel) et s'établit à 4,6 millions, soit 2,5 % du total à fin juin 2004, contre 4,1 millions d'euros et 2,6 % du total un an auparavant.

Evolution des concours consentis par les EC locaux

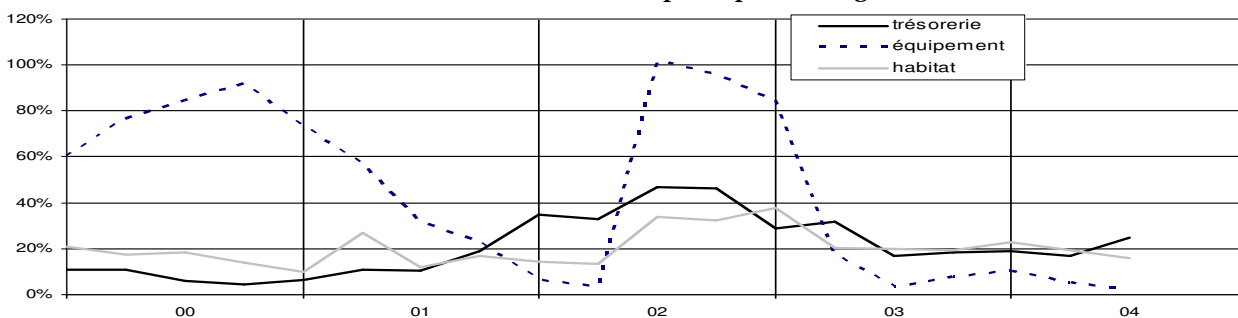
Concours consentis dans la zone d'émission

en millions d'euros

Variations trimestrielles en glissement annuel



Taux de variation annuelle des trois principales catégories de crédit



1. L'évolution financière

Concours consentis par catégorie de crédit (EC locaux)

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros								
Au 30 juin 2004	53,6	4,1	65,8	39,8	4,6	13,6	2,7	184,2
Part en pourcentage	29,1%	2,3%	35,7%	21,6%	2,5%	7,4%	1,5%	100,0%
Au 30 juin 2003								
Au 30 juin 2003	41,2	3,7	60,8	34,4	4,1	9,8	2,6	156,7
Part en pourcentage	26,3%	2,4%	38,8%	21,9%	2,6%	6,2%	1,7%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'euros	12,3	0,4	5,0	5,4	0,4	3,8	NS	27,5
- En pourcentage	30,0%	10,8%	8,2%	15,8%	10,4%	39,0%	1,3%	17,5%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'euros	4,5	-0,6	-1,4	5,7	-3,8	-5,1	0,8	0,1
- En pourcentage	12,3%	-13,0%	-2,3%	19,8%	-47,5%	-34,4%	42,1%	0,1%

Concours consentis par agent économique (EC locaux)

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2004	78,9	19,6	77,2	8,4	184,2
Part en pourcentage	42,8%	10,7%	41,9%	4,6%	100,0%
Au 30 juin 2003					
Au 30 juin 2003	60,5	13,8	74,3	8,2	156,7
Part en pourcentage	38,6%	8,8%	47,4%	5,2%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'euros	18,4	5,9	3,0	0,2	27,5
- En pourcentage	30,4%	42,8%	4,0%	2,6%	17,5%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'euros	4,8	2,8	-9,0	1,5	0,1
- En pourcentage	8,6%	25,3%	-10,8%	22,8%	0,1%

1. L'évolution financière

1.3.3 Concours consentis par les Etablissements de Crédit non installés localement

Depuis le second trimestre 2002, l'ensemble des concours accordés par les établissements de crédit non installés localement² diminue régulièrement pour atteindre 138,5 millions d'euros, à fin juin 2004 (-3,3 % entre mars et juin après - 0,7 % entre décembre et mars).

Les interventions des ces établissements s'orientent majoritairement en faveur des autres « agents et clientèle diverse » (51,4 % contre 53,8 % un an auparavant) et des « sociétés non financières » (47,6 % contre 46,2 % au 30 juin 2003). Les autres agents et la clientèle diverse correspondent aux administrations publiques et la clientèle non résidente en devise.

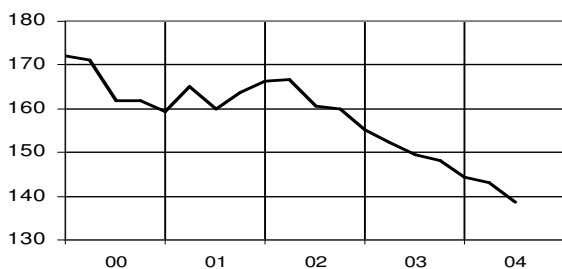
Le recul de l'ensemble des concours accordés par les établissements de crédit non installés localement est imputable principalement aux prêts octroyés aux « autres agents et clientèle diverse », (- 11,3 %, soit 9,1 millions d'euros en moins contre - 9,8 % un an auparavant). En parallèle, les crédits octroyés aux sociétés non financières ont diminué de 4,3 % (soit 2,9 millions d'euros).

Les crédits à l'équipement représentent 30,2 % de l'ensemble des prêts, suivis des crédits à l'habitat et des « autres crédits ». Sur un trimestre, les crédits à l'habitat et les crédits à l'équipement ont diminué respectivement de 20,8 millions d'euros et de 17,6 millions d'euros. Par ailleurs, à la fin du premier semestre, les créances douteuses brutes s'établissent à 37,2 millions d'euros (+ 36,6 millions d'euros au cours du second trimestre), ce qui correspond au déclassement d'une partie de l'encours des crédits à l'équipement et des crédits immobiliers.

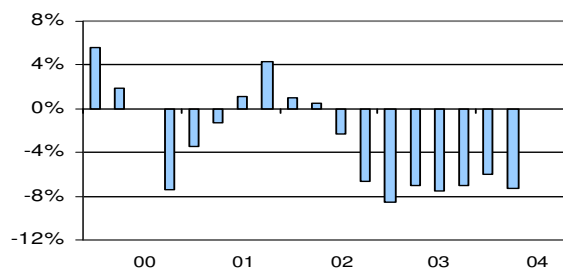
Evolution des concours consentis (EC non installés localement)

Concours consentis hors de la zone d'émission

en millions d'euros

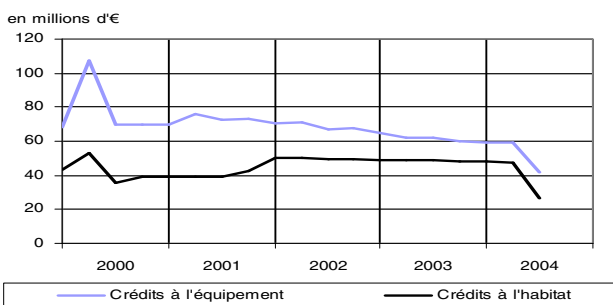


Variations trimestrielles en glissement annuel

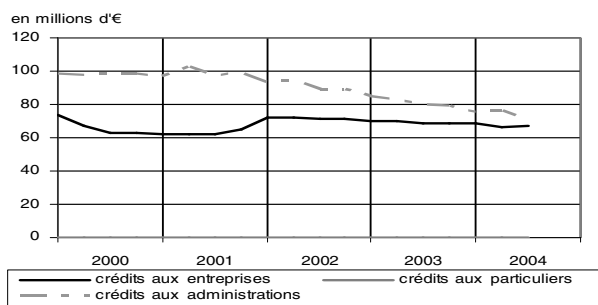


Concours consentis hors de la zone d'émission

Evolution des deux principaux crédits



Variations trimestrielles en glissement annuel



² Caisse des Dépôts et Consignations, Agence Française de Développement, Dexia-Crédit local de France, Crédit foncier de France, Caisse d'Aide sociale de l'Education nationale (CASDEN-Banque Populaire) et Banque européenne d'investissement.

1. L'évolution financière

Concours consentis par catégorie de crédit (EC non installés localement)

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros								
Au 30 juin 2004	0,0	0,0	41,8	26,4	37,2	33,2	0,0	138,5
Part en pourcentage	-	-	30,2%	19,0%	26,8%	23,9%	-	100,0%
Au 30 juin 2003								
Au 30 juin 2003	0,0	0,0	62,2	48,7	0,1	38,4	0,0	149,3
Part en pourcentage	-	-	41,6%	32,6%	0,1%	25,7%	-	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'euros	-	-	-20,4	-22,3	37,1	-5,2	-	-10,8
- En pourcentage	-	-	-32,8%	-45,8%	NS	-13,6%	-	-7,2%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'euros	-	-	-5,1	-1,2	-0,5	-4,6	-	-11,3
- En pourcentage	-	-	-7,6%	-2,4%	-86,2%	-10,6%	-	-7,0%

Concours consentis par agent économique (EC non installés localement)

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'euros					
Au 30 juin 2004	NS	1,3	66,0	71,2	138,5
Part en pourcentage	NS	1,0%	47,6%	51,4%	100,0%
Au 30 juin 2003					
Au 30 juin 2003	0,1	0,0	68,9	80,3	149,3
Part en pourcentage	NS	-	46,2%	53,8%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'euros	-0,1	1,3	-2,9	-9,1	-10,8
- En pourcentage	-98,6%	NS	-4,3%	-11,3%	-7,2%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'euros	0,1	-0,1	-2,6	-8,7	-11,3
- En pourcentage	NS	-100,0%	-3,7%	-9,8%	-7,0%

1. L'évolution financière

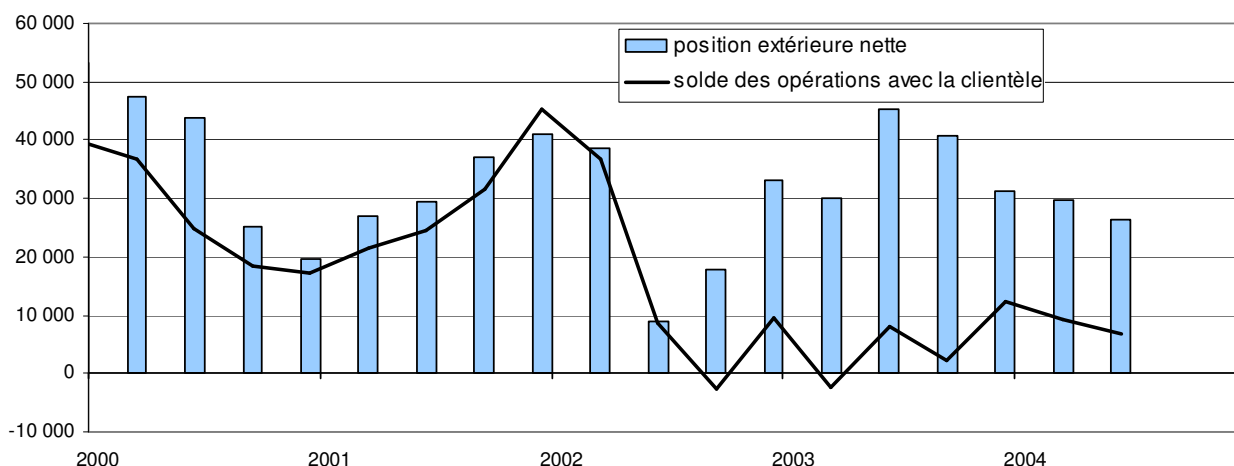
1.4 Position extérieure nette du système bancaire local

Avoirs extérieurs des établissements de crédit locaux (A)		Engagements extérieurs des établissements de crédit locaux (B)		Position extérieure nette du système bancaire local (A) - (B)	
2003	2004	2003	2004	2003	2004

Montant en millions d'euros	16,5	41,4	-3,1	15,1	19,6	26,3
-----------------------------	------	------	------	------	------	------

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements. En conséquence, elle constitue le solde des opérations de trésorerie interbancaire effectuées entre les banques de la place et les établissements de crédit non installés localement.

Entre juin 2003 et juin 2004, la position extérieure nette des établissements de crédit locaux augmente de 6,7 millions d'euros, passant de 19,6 millions d'euros à 26,3 millions d'euros (soit + 34,2 %), sous l'effet de la forte hausse des avoirs extérieurs.



2. Rappel des taux

2. Rappel des taux

2.1 Taux du marché

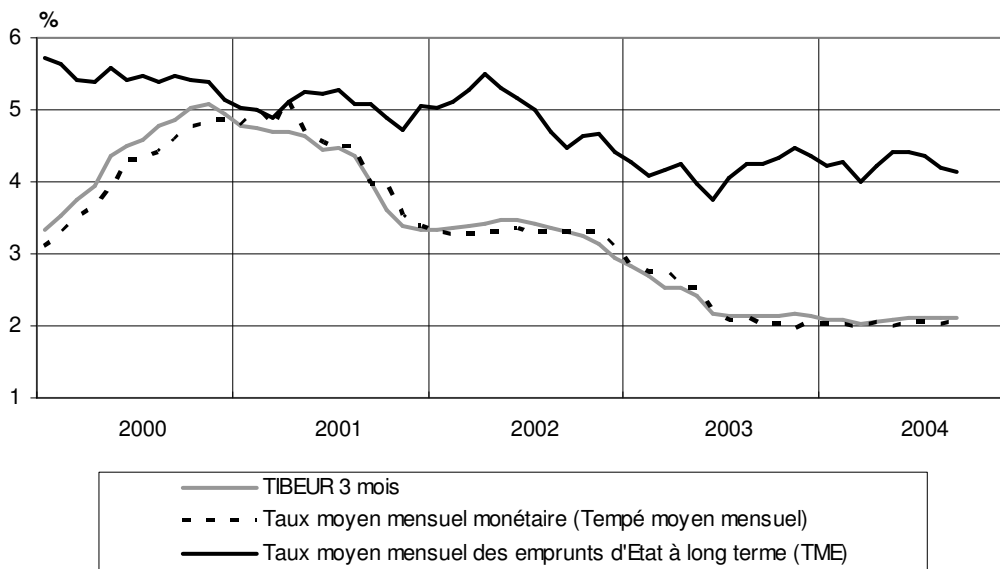
2.1.1 Taux du marché monétaire et du marché obligataire

Depuis le début de l'année 2003, la Banque Centrale Européenne (BCE) a opéré une réduction de ses taux directeurs à deux reprises : -25 points de base le 6 mars 2003 et -50 points de base le 5 juin 2003. Le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème s'élève désormais à 2%. Le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et celui de la facilité de dépôt s'élèvent respectivement à 3% et 1%.

Depuis juillet 2003, les taux du marché monétaire semblent avoir atteint un plateau proche du seuil des 2 %.

Moyenne mensuelle en %	juin-04	juil-04	août-04	sept-04
Taux interbancaire offert en euros (TIBEUR ou EURIBOR) -3 mois	2,1130	2,1160	2,1140	2,1180
Taux moyen mensuel monétaire (Tempé moyen mensuel ou EONIA)	2,0350	2,0610	2,0345	2,0467
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)	4,41	4,35	4,20	4,13

Evolution mensuelle des principaux taux du marché monétaire et obligataire



2. Rappel des taux

2.1.2 Taux de base bancaire

Le taux de base bancaire de Mayotte correspond à la moyenne pondérée des taux de base de chaque banque. Cette pondération est calculée sur la base du total des opérations de crédits à la clientèle inscrites au bilan des établissements au 31 décembre. Il convient de noter qu'entre décembre 2003 et mars 2004, le taux de base bancaire pondéré des quatre banques locales a augmenté de 0,03 point, à la suite du changement de pondération intervenant une fois par an au mois de mars. En outre, au cours du troisième trimestre 2004, le taux de référence de chaque banque est resté inchangé.

décembre-03	mars-04	Juin-04	Septembre-04
8,04 %	8,07 %	8,07 %	8,07 %

Nota : Ces chiffres sont établis à partir des taux de base des 4 banques locales (BFC, BR, BRED-BP et CRCAMR) pondérés par les encours

2.2 Taux d'intérêt légal

Aux termes de la loi n° 75-619 du 11 juillet 1975 modifiée par la loi du 23 juillet 1989, le taux de l'intérêt légal est fixé pour la durée de l'année civile. Il est égal à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines.

Ce taux est appliqué aux créances légales et conventionnelles lorsque aucun autre taux n'a été fixé par écrit. Il est aussi utilisé lorsqu'un contrat stipule son application en cas de non exécution d'une obligation ou un retard dans l'exécution de celle-ci (sommes dues, rééchelonnement d'échéances, condamnation d'une décision de justice, etc.).

Année 1997	Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004
3,87%	3,36%	3,47%	2,74%	4,26%	4,26%	3,29%	2,27% *

* Décret n°2004-039 du 13 février 2004 fixant le taux de l'intérêt légal pour l'année 2004 (J.O. du 15 février 2004)

2. Rappel des taux

2.3 Taux de l'usure

Les établissements de crédit en France appliquent depuis le 1er juillet 2002 un nouveau mode de calcul pour le Taux Effectif Global (TEG), basé désormais sur la méthode dite équivalente qui remplace la méthode dite proportionnelle, afin d'instituer un mode de calcul unique pour les pays de l'Union européenne. Ce nouveau calcul augmente mécaniquement le TEG, mais n'a aucune incidence sur le coût total du crédit, qui reste le même quelle que soit la méthode utilisée. Cette nouvelle présentation du TEG concerne uniquement le crédit à la consommation sous forme de prêt ou de découvert. Ainsi, conformément à l'article 1er du décret n°2002-927 du 10 juin 2002, les seuils de l'usure applicables à compter du 1er juillet 2002 sont exprimés selon la méthode équivalente pour les crédits à la consommation.

2.3.1 Crédits aux particuliers

SEUILS DE L'USURE	1er trim. 04	2e trim. 04	3e trim. 04	4e trim. 04
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	6,77%	6,83%	6,67%	6,56%
- Prêts à taux variable	6,11%	5,99%	5,88%	5,85%
- Prêts relais	7,04%	7,07%	7,72%	6,68%
Autres prêts				
- Prêts < ou = à 1 524 €* - Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > à 1 524 €* - Prêts personnels et autres prêts > à 1524 €	20,85%	20,96%	20,73%	20,13%
	16,52%	16,57%	16,64%	16,21%
	9,60%	9,68%	9,07%	9,12%

* Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à considérer est celui du crédit effectivement utilisé.

2.3.2 Crédits aux entreprises³

SEUILS DE L'USURE	1er trim. 04	2e trim. 04	3e trim. 04	4e trim. 04
- Prêts consentis en vue d'achats ou de vente à tempérament	8,33%	8,52%	8,40%	8,55%
- Prêts d'une durée initiale > à 2 ans (taux fixe)	6,48%	6,57%	6,41%	6,47%
- Prêts d'une durée initiale > à 2 ans (taux variable)	6,33%	6,35%	6,00%	6,08%
- Découverts en compte*	10,85%	11,05%	10,73%	11,27%
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	8,67%	8,49%	7,73%	8,20%

* Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

³ En matière de crédit professionnel, la réglementation ne concerne pas les personnes morales exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale sauf pour les découverts en compte.

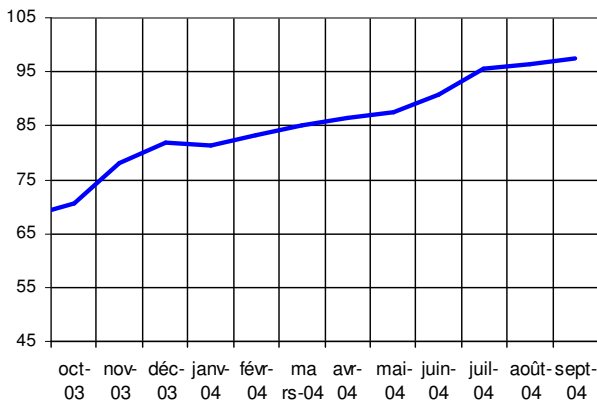
3. Monnaie Fiduciaire

3.1 Emission de billets euros

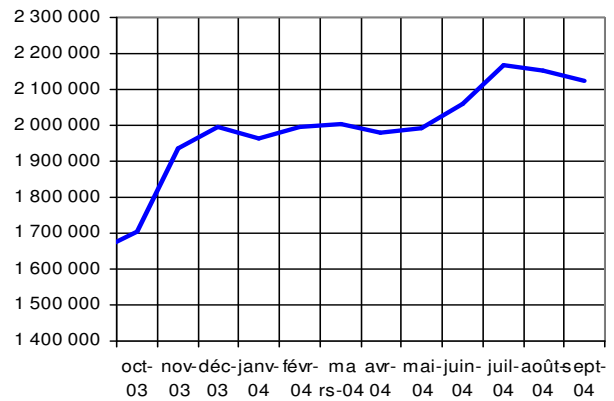
L'IEDOM, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les billets qui ont cours en France métropolitaine.

A la fin troisième trimestre 2004 et depuis l'introduction de l'euro, l'émission nette cumulée de billets euros s'élève à plus de 2,1 millions de billets pour une valeur totale 97,4 millions d'euros, toutes coupures confondues, soit une hausse respective de + 29,0 % et + 43,0 % sur un an (contre + 3,1 % et + 7,3 % entre juin et septembre 2004). La coupure de 50 € reste la principale coupure avec 63,5 % du volume total.

Emissions nettes cumulées de billets (*)
en millions d'euros



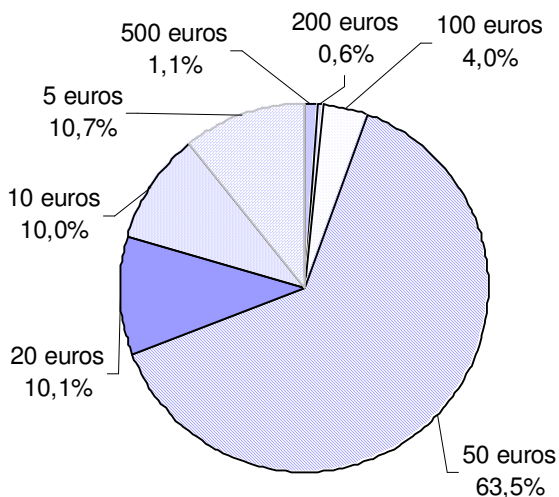
Emissions nettes cumulées de billets
en unités



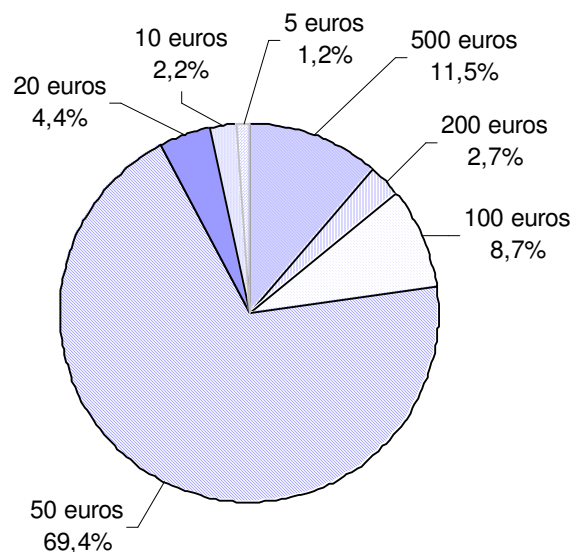
(*) Les émissions nettes sont la différence entre les billets émis et les billets retirés de la circulation. Les émissions nettes cumulées représentent, le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, préalimantation comprise.

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de billets euros à fin septembre 2004

Répartition en volume



Répartition en valeur

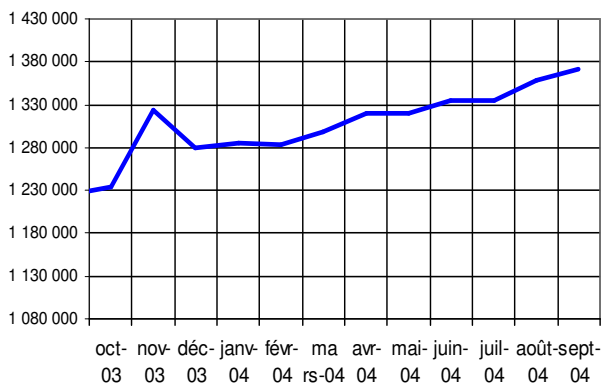


3.2 Emission de pièces euros

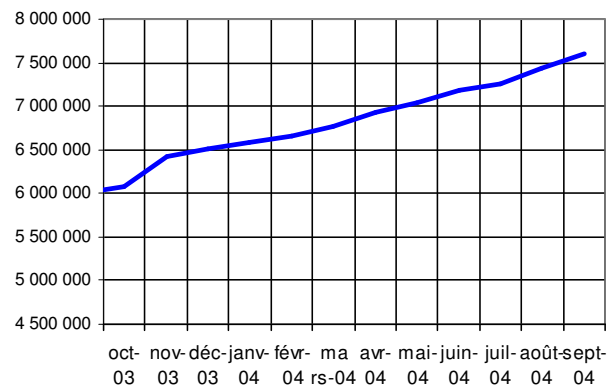
L'émission de pièces métalliques euros est également assurée par l'IEDOM, agissant pour le compte du Trésor public.

A la fin septembre 2004 et depuis l'introduction de l'euro, l'émission nette de pièces euros s'élève à 7,6 millions de pièces pour une valeur de 1,4 million d'euros, soit une hausse respective de + 26,6 % et + 11,8 % sur un an (contre + 5,9 % et + 2,6 % entre juin et septembre 2004). Concernant la répartition des pièces, il convient de noter la forte proportion en volume des pièces de 1 et 2 centimes (41,9 % du nombre total).

Emissions nettes cumulées de pièces (*)
en euros



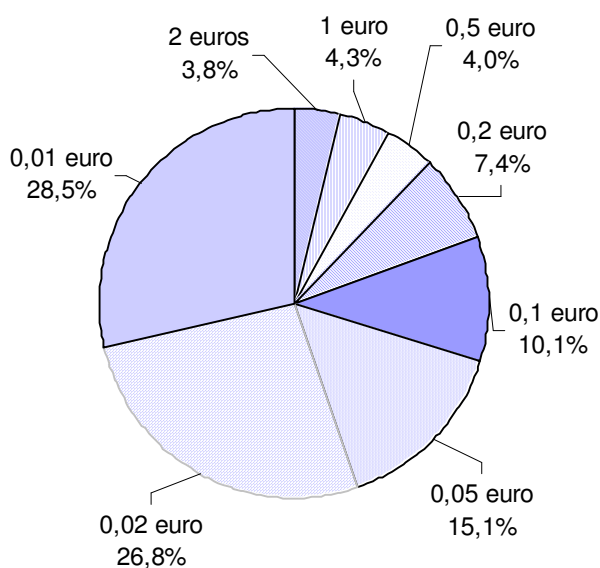
Emissions nettes cumulées de pièces
en unités



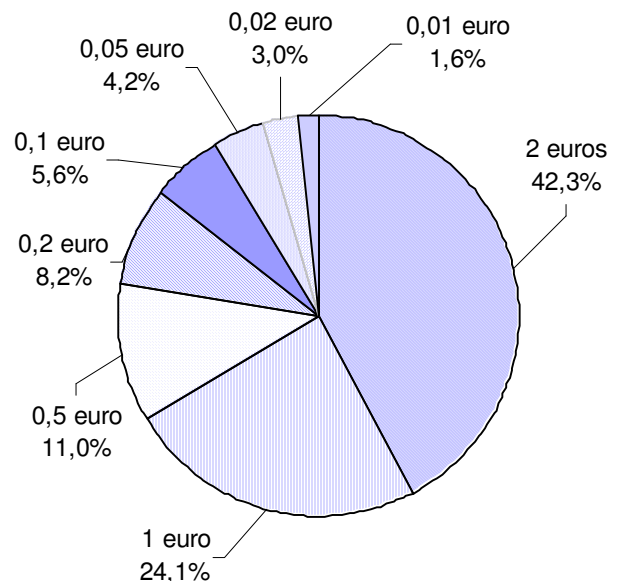
(*) Les émissions nettes sont la différence entre les pièces émises et retirées de la circulation. Les émissions nettes cumulées représentent, le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, préalimentation comprise.

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nettes cumulée de pièces euros à fin septembre 2004

Répartition en volume



Répartition en valeur



INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER
B.P. 500 - 97600 Mamoudzou

Directeur de la publication : A. VIENNEY
Responsable de la rédaction : JF. HOARAU
Editeur et imprimeur : IEDOM
achevé d'imprimer le 18 Octobre 2004
dépôt légal : 14 Octobre 2004 – publié à 100 exemplaires